



Bulletin d'information N° 75 ● Août 2017 ● Case postale 2218 ● 1110 Morges 2 ● 10-17957-7 ● www.asm-morges.ch/





Editorial

3



Prix du mérite 2017

4



Lettre à Louis Soutter

5



Ne pas retenir l'appellation « Halles CFF », une sage décision

6



Docteur Alexandre Yersin, découvreur du bacille de la peste

7



La rue des Charpentiers : un cas d'école et un casse-tête 8 et 9



Rues de Morges

10



L'écojardin de la Bergerie

11 et 12



Mises à l'enquête

12

Procès-verbal de la 32^e Assemblée Générale de l'ASM

13



Feuilletons un ancien album de Morges

14



2013 – Taxe au sac • 2017 – Enseignements

15



Les fontaines de Morges • 3

16

Impressum Impressum Impressum Impressum Impressum Impressum



Bulletin N° 75 • Août 2017

Édité par l'ASM, Association pour la Sauvegarde de Morges

Case postale 2218 • 1110 Morges 2 • CCP 10-17957-7 • +41 (0)76 399 96 10

www.asm-morges.ch • info@asm-morges.ch

Président: Jean-Pierre Morisetti

Comité: Michel Bezençon, Aristide Garnier, Fida Kawkabani, Gérard Landolt, Valérie Merino de la Tiedra, Roland Russi et Frédéric Vallotton

Crédit iconographique, photos: Michel Bezençon, Aristide Garnier, Roland Russi, Frédéric Vallotton et sources diverses

Impression: Atelier-Musée « encre&plomb », Avenue de la Gare 34, 1022 Chavannes-près-Renens

Tirage: 400 exemplaires

Morges la Coquette, Morges Ville ouverte,

Sympathique et vieux gag que j'entendais de mes parents il y a maintenant des décennies. L'histoire de notre Ville se refait à chaque génération et il nous est possible de remettre cet adage à l'ordre du jour. Nous nous lançons vers une *épéclée*¹⁾ de travaux qui vont chambouler notre Coquette dans les prochaines années. C'est un renouveau, une métamorphose de très grande envergure qui nous attend. Regardons bien nos quartiers, fixons-en les aspects de ce jour pour en garder le souvenir. Et réjouissons-nous de ce coup de jeune qui s'annonce.

Ne craignons pas le changement, c'est bien connu, il fait peur et c'est normal. Mais admettons que seul celui-ci permet de vivre et d'évoluer. Une cité, comme toute autre entité, qui se fige dans le temps devient soit un musée ou disparaît.

Il a fallu quelques lustres pour arriver à concrétiser ces projets d'envergure. Marier les contradictions entre propriétaires, financiers, autorités et usagers. Ce ne fut pas facile ni pour les uns, ni pour les autres. Chacun a dû faire des concessions, des partages et négocier âprement des intérêts souvent contradictoires et évidemment opposés. Forts de ces négociations nous touchons maintenant au but et arrivons en phase de réalisation. Ceci ne se fera pas sans nuisances, mais elles apporteront un nouveau visage à notre Ville.

Restons cependant attentifs aux détails qui nous seront proposés, ceux pour lesquels chaque habitante et habitant peut faire valoir sa voix. Nous devons veiller lors des mises à l'enquête à la crédibilité légale de celles-ci, à l'application des règlements en

vigueur et au respect des permis délivrés lors de leurs réalisations. N'oublions pas le beau, mais malheureusement il n'est légalement pas toujours défendable. Maints projets doivent passer ce cap et votre ASM y prendra attention et, le cas échéant, vous fera part de ses remarques.

Morges dans le passé,

Merci aux contributeurs en général et Gilbert Hermann en particulier. Vous nous donnez ponctuellement, sur un réseau social bien connu, quelques-uns de vos souvenirs photographiques. Souvenirs reflétant nos mémoires respectives, faisant remonter sentiments et nostalgie. Le miracle du numérique nous fera certainement disposer pour les futures générations d'une immense quantité de prises de vues pixellisées. Nos enfants les retrouveront avec autant de plaisir que nous nous régalaons actuellement en les retrouvant.

Et dans l'Avenir,

Mais qui dit plaisir, dit qualité. C'est justement à ce sujet que l'ASM, tout comme chacun, doit faire attention à ne pas léguer à nos enfants des œuvres périssables et indigestes. Prenez soin, réalisateurs, de nous proposer du moderne, mais du beau moderne. Dessiné avec style et amour, avec la sensibilité de vouloir faire œuvre de pionnier et désireux de laisser une trace dans l'histoire qui puisse « plus tard » faire dire: *Mon té!*¹⁾ Mais que c'était beau avant ... en 2030.

Je vous souhaite un bel été, plein de ressourcement et avec le plaisir de vous rencontrer pleins d'*acouet*¹⁾ en Ville.

Bien amicalement, votre Président.

J.-P. Morisetti

¹⁾ www.topio.ch/dico

A quelle date exacte a été prise cette photo?



3

POUR CHF 20.-
PAR ANNÉE
VOUS ÊTES MEMBRE
DE L'ASM

POUR CHF 30.-
VOUS ÊTES
LES HEUREUX
POSSESSEURS DE
6 VERRES-SOUVENIR
DU 30^E ANNIVERSAIRE
DE L'ASM



COMMANDES À
L'ADRESSE:
INFO@ASM-MORGES.CH

Prix du Mérite 2017

Lors de l'Assemblée générale du 23 mai, nous avons annoncé le nom du vainqueur. Mais suite à une erreur d'adresse dans le libellé du coupon de réponse, la Poste nous a renvoyé, le lendemain de l'Assemblée, les votes d'une dizaine de personnes. Finalement, nous avons 2 ouvrages ex-æquo, cas qui s'était déjà produit en 2007 avec les restaurations du Temple et du Musée Forel.

Les Morgiens aiment la couleur

En effet, ce sont deux ouvrages colorés qui ont recueilli le plus de voix :

- **L'EMS de Beausobre et les appartements protégés**, œuvre des architectes lausannois : 3plus Architectes SA + Atelier Arthys pour le compte de la Fondation pour le Patrimoine Hospitalier Morgien.
- **Le bâtiment d'appartement et de locaux commerciaux**, sis à l'angle des rues du Collège et de Couvaloup, projet du bureau Israël Dominguez, à Aubonne, pour Anne-Françoise Dufaux de Morges.



L'EMS de Beausobre avait, peu après le concours d'architecture, déjà fait l'objet d'un article paru dans notre bulletin n° 60, d'avril 2011.

F.Vallotton, membre de notre Comité, avait lui écrit un article que nous avons publié en fin d'année dernière sur le bâtiment de la rue du Collège.

Nous réitérons nos félicitations aux architectes lauréats auxquels nous

avons remis l'ouvrage de Mme Caroline Dey, « Les belles maisons de Morges ».

Les maîtres de l'ouvrage méritent aussi d'être cités pour avoir accordé leur confiance aux mandataires.

Nous espérons que pour la prochaine édition qui se déroulera normalement en 2019 la participation sera quelque peu plus élevée, seule une trentaine de personnes ont pris part au scrutin cette année. GA



Louis Soutter artiste, peintre et dessinateur né à Morges, le 4 juin 1871, mort à Ballaigues, près de Vallorbe, le 20 février 1942, a eu enfin sa place à Morges, au Parc de l'Indépendance, grâce à l'intervention du Docteur Alexandre Jacquinet au Conseil Communal. Pour nous parler de Soutter, le Docteur Alexandre Jacquinet lui écrit ci-après une lettre posthume.

Lettre à Louis

Mon Cher Louis,

Je t'écris ce soir poste restante à Ballaigues. Coïncé entre un magasin d'articles de sport et un autre de chaussures, je me suis attablé à la terrasse d'une confiserie en face du n° 142 dans la Grand-Rue. Un café et une pâtisserie à la cannelle devant moi, je regarde la pharmacie en face.

Anciennement « Pharmacie Soutter », c'est aujourd'hui toujours une pharmacie. C'est drôle, alors que tout change que tout se modernise, que tout s'uniformise ce bâtiment est une sorte de témoignage de l'intemporalité de ton œuvre.

C'est là en haut à gauche au premier étage que tu es né il y a 146 ans. Pas de plaque pour commémorer cet événement, les nouveaux propriétaires s'y sont, semble-t-il, opposés. Une certaine logique dans ton existence, au cours de laquelle la reconnaissance de ton talent universel et exceptionnel a été longtemps ignorée par les bourgeois et les nantis de Morges.

Là-haut, au premier, pourtant, les fées semblaient s'être donné rendez-vous au-dessus de ton berceau.

Quel patrimoine! Du côté de ta maman ton cousin s'appelle, ou plutôt, se fait appeler le Corbusier, du côté de ton père on retrouve le général Soutter. Celui de la découverte de la Californie. Celui de « l'or » de Cendrars. Déjà dès tes premières heures les spectres de la réussite, de la célébrité, du succès mais de la misère aussi rodent. Malheureusement le destin est cruel et c'est surtout le malheur et la misère que tu connaîtras.

Tiens, deux jeunes passent devant moi, un a les cheveux dressés sur

la tête teints en violet, sa compagne a sur l'épaule un rat domestique. Qu'en penserais-tu toi qu'on a enfermé chez les fous parce que tu aimais porter un chapeau lui aussi violet? Tellement en avance sur ton temps!

Les temps ont changé mais ton message demeure: « souffrance seule vérité ».

De violoniste virtuose tu es devenu directeur de la première « Art School » là-bas en Amérique. Ton retour sera aussi douloureux que celui du général Soutter, enfermé chez les vieillards à Ballaigues, tu devras voler encre et papier pour continuer à hurler à la face du monde ta différence, ton authenticité et ton unicité.

Ton talent est sans limite: tantôt poète tu écris à ton cousin « Pourquoi les fenêtres ces yeux inutiles », tes tableaux s'appellent « luxe du matin » « sans Dieux, pures comme l'eau de la source ». Tu es aussi publiciste et designer: « projet de décoration pour biscuits » adressé à Monsieur Oulevay, projet pour bas-relief à la Société des Nations. Décidément, Morges – Ballaigues est un territoire un peu étriqué pour ta créativité.

Enfin je crois que tu as été un des grands visionnaires du XX^e siècle,

et ceci, étrangement, personne ne l'a jamais relevé!

Tes personnages noirs décharnés aux yeux proéminents, aux dents déchaussées, aux attitudes de martyrs, ne sont-ils pas les précurseurs des abominations de la fin de la guerre alors que tu décèdes en 1942? Qui mieux que toi exprime douleurs, injustices et malédictions de cette sombre période?

Je suis content, que grâce au conseil communal et à notre syndique (eh oui les femmes, de nos jours, font tout comme les hommes!) on a pu baptiser une petite place à ton nom à Morges ta ville natale, c'est au bord du lac. Tous les 1^{er} août, les autorités y prononcent leurs discours, mais rassure-toi le reste du temps la vue est superbe et l'endroit est calme. Tu peux même parfois y surprendre un baiser clandestin entre deux jeunes amoureux. Les fleurs y sont abondantes. Il y a même une fontaine qu'on appelle « le petit Hercule ». Tu peux la dessiner comme cette « fontaine de Justice » que tu affectionnais du côté de Neuchâtel.

Bien à toi,

Alexandre



Ne pas retenir l'appellation « Halles CFF », une sage décision

D'après nos informations, la Municipalité a décidé de ne pas utiliser le nom « Halles CFF » pour baptiser tout ou partie du futur quartier Sablon - Gare qui va sortir de terre. Au contraire le promoteur, CFF immobilier, use de ce nom pour vendre son « quartier des Halles ».

Les Morgiens ont beaucoup apprécié les manifestations diverses qu'a abritées durant près de 20 ans l'espace offert par ce vaste et désuet bâtiment en bois. Il pourrait donc paraître judicieux de maintenir le nom sous lequel cette installation d'exposition, foire et événements divers était célèbre. Non, il est très pertinent de laisser tomber ce nom dont l'origine reste inconnue et qui n'apparut que récemment. Il masquerait l'histoire plus ancienne, longue et d'importance nationale des Entrepôts à céréales.

Il faut en effet se rappeler que, construit en 1872, par la compagnie de chemin de fer de la Suisse Occidentale, plusieurs fois agrandi par la suite, cet immense magasin à blé (capable dans sa plus grande extension



Une dernière photo inédite

d'abriter 34'000 tonnes de blé = 10 fois la contenance du grand silo de Renens) est resté durant presque un siècle, en parallèle avec Romanshorn, le centre de réception des blés étrangers (de Mer Noire, d'Amérique) qui nourrissaient la Suisse. L'activité y fut constante et importante. «Wagon par wagon, il est arrivé une telle quantité de blé à la gare de Morges que les entrepôts ne suffisaient plus. Il a fallu édifier à la hâte des planchers sur tous les quais de débarquement, où l'on entasse des mon-

ceaux de sacs recouverts de toiles imperméables. Certains points de la gare ont la vague apparence de redoutes. Il n'y manque plus que les canons.» (Journal de Morges 1907).

On a calculé que, durant les 60 ans pour lesquels on dispose de statistiques, on y a manipulé en moyenne quotidiennement 460 tonnes de céréales (45 wagons à la capacité de l'époque) en sacs d'env. 100 kilos! Outre une notoriété nationale, cette importante installation de transport, stockage et commerce offrait à Morges de nombreuses places de travail. Or, durant toute cette période de plus de cent ans, jamais personne n'a appelé ces magasins autrement qu'« Entrepôts à céréales » voire depuis que les CFF existent « Entrepôts CFF ».

Certes, la mémoire de cette plaque tournante du blé s'estompe. Elle était progressivement devenue obsolète et aucun élément matériel n'entretient son souvenir. Mais, au moins, ne l'oblitérons pas davantage en donnant au quartier successeur un nom qui prête à confusion sur sa nature d'origine.

Jacques Longchamp



Activité à l'intérieur des halles

Docteur Alexandre Yersin, découvreur du bacille de la peste

Des expositions à Morges et après ?

Durant 6 mois en 2016, le public a afflué pour visiter les deux expositions que Morges a préparées pour présenter Alexandre Yersin (1863-1943), un de ses plus célèbres concitoyens.

Le Musée Alexis Forel s'est attaché à présenter de manière vivante les profondes traces qu'a creusées pendant des siècles l'impitoyable fléau de la peste dans la culture humaine: les croyances, la littérature, le cinéma tournant autour de la redoutable épidémie. Un volet retraçait l'histoire de la mémoire de Yersin, en particulier en Suisse.

A l'Expo-Fondation Bolle, il était davantage question de l'homme Yersin, microbiologiste passionné, explorateur intrépide, organisateur génial de l'Institut Pasteur d'Indochine. Grâce à l'exploitation d'un millier de lettres qu'Alexandre Yersin envoya durant 50 ans à sa famille morgienne, il fut possible non seulement de retracer, notamment à l'aide de photos inédites, la vie de l'étudiant, du chercheur, de l'explorateur, du découvreur, jusqu'à son œuvre indochinoise. L'exposition faisait ressortir les liens vitaux qui rattachaient Yersin à Morges tout en le projetant vers ce vaste monde qui s'ouvrait au tournant du 19^e siècle. L'Eglise libre missionnaire, la formation scientifique du collège, le Léman et les Alpes sont à la base de la trajectoire du célèbre savant. Sous cet angle morgien, nos modestes expositions offraient un regard original. Elles bénéficiaient aussi de l'apport d'objets et documents que les membres actuels de la famille Yersin conservent. Après ces manifestations qui recueillirent sans conteste un beau succès, mais demeurent éphémères, on peut légitimement se poser la question: Quid de la mémoire permanente de Yersin à Morges?

Chacun répondra, une rue porte son nom!

Depuis plus de quarante ans, l'idée d'une publication des lettres de Yersin a été lancée, à Morges précisément, et relancée, mais chaque fois sans suite. Il est vrai qu'une telle édition nécessiterait un coûteux travail de recherche préalable, sans compter les frais inhérents à la publication elle-même. Même



si ces 1000 missives sont très bien écrites, fourmillent de précieuses précisions, nous plongent savoureusement dans un monde disparu, il n'est pas certain que leur publication suscite un grand intérêt.

L'auteur du présent article a plusieurs fois suggéré que s'active à Morges une sorte de « société des amis d'Alexandre Yersin » qui se chargerait d'aiguiller tous ceux qui, à un titre ou à un autre, sont curieux de connaître le savant. Elle pourrait aussi promouvoir auprès des autorités l'entretien de sa mémoire.

Pourquoi, par exemple, ne pas créer un chemin Yersin à parcourir sur le territoire de notre ville? Ou largement intégrer le personnage aux fameux panneaux de lecture du patrimoine qui furent annoncés mais jouent l'arlésienne depuis pas mal d'années?

Actuellement, les porteurs de la mémoire de Yersin sont répartis aux quatre coins du monde: Tous les visiteurs du Vietnam savent à quel point il est honoré là-bas, surtout dans le port qui fut son chez soi: Nha Trang. Parfois même, on peut estimer que son image est un peu trop récupérée à des fins touristiques. C'est l'Institut Pasteur à Paris, ses archives et son musée, qui conservent scientifiquement la plus grande part de la mémoire du Dr Yersin. Le musée d'Histoire de la médecine de l'Université de Lausanne et d'autres institutions, à Montpellier et ailleurs, y participent.

Certes, l'exemple des efforts renouvelés par des équipes décidées et courageuses qu'il a fallu déployer pour conserver la mémoire morgienne d'Ignace Paderewski nous rend prudents. Mais peut-être peut-on agir d'une manière plus douce pour celle de Yersin. Les ressources de l'informatique permettent actuellement d'envisager les choses autrement qu'en créant un musée. Encore faut-il trouver un groupe de personnes déterminées, compétentes, disponibles et désirant beaucoup entretenir la mémoire d'un Morgien hors norme. Aucun code informatique n'est susceptible d'engendrer un tel groupe!

D'autres savent entretenir la mémoire de notre grand savant.

Mis à l'eau fin janvier 2015, un luxueux navire d'expédition yacht de 76,60 m de long servira de plateforme d'exploration pour les scientifiques.

Le bateau porte le nom Yersin en hommage au docteur Alexandre Yersin (1863-1943), un médecin des Messageries maritimes, à qui l'humanité doit beaucoup avec notamment sa découverte du bacille de la peste, le 20 juin 1894. J'ai d'ailleurs souhaité reprendre pour devise du bateau une de ses phrases: « ce n'est pas vivre que de ne pas bouger » a commenté François Fiat, l'armateur.

Construit à Concarneau, c'est dans la Principauté de Monaco, en présence de S.A.S. le Prince Albert II de Monaco, que le M/V Yersin, navire privé d'exploration, a été béni par Monseigneur René Giuliano, Vicaire général de Monaco. Fanny Fiat, marraine du bateau et fille de l'armateur, François Fiat, a brisé la traditionnelle bouteille de champagne contre la coque du bateau, avec en fond sonore un air de cornemuse.

Jacques Longchamp



Picture Pierre Jacques Kubis designs © 6 avril 2012

La rue des Charpentiers: un cas d'école et un casse-tête



8 Lors de notre précédent « cours d'architecture », nous avons vu un immeuble emblématique tel que la tour du Moulin. Il avait aussi été défini cinq critères afin de juger de la beauté et de l'intérêt d'un bâtiment, à savoir

1. la symétrie,
2. les proportions,
3. l'intégration,
4. l'intérêt historique,
5. la qualité des matériaux et de la finition.

Ces cinq critères permettent aussi d'évaluer une rue, un pâté de maisons ou un ensemble d'édifices définis dans une séquence clairement compréhensible. Ici, on touche quasiment à la notion d'urbanisme. Avant de passer à l'analyse de la rue actuelle des Charpentiers, évoquons tout de même ce qu'elle était avant sa reconstruction quasi-complète. J'ai le souvenir d'une rue disparate où l'on trouvait pêle-mêle des garages à camions, une entreprise de sanitaire avec son « show-room » en saillie sur la façade, l'élégant et vieillot bâtiment de la Concorde de style zurichois, un vieux bistrot poissonnier et néanmoins sympathique, avec sa tonnelle, une boucherie chevaline avec son rez-de-chaussée comme rogné, un menuisier avec sa cour garnie de râteliers couverts où séchaient les planches, voisinait une maison qui empiétait sur le trottoir et dont la façade néo-classique était entièrement en bois peint, peut-être la merveille perdue des Charpentiers. Il y avait aussi un encadreur et, toujours visibles, quelques jolis immeubles de rapport à mansardes, le genre de jolies

choses que l'on bâtissait à la fin du XIX^e-début du XX^e. A l'angle rue des Charpentiers – rue de la Gare, dans le dernier de ces beaux bâtiments, on trouvait même le « Tea-room de la Poste » dont une reproduction de « La Poste du Gothard » de Rudolf Koller ornait un mur, entre deux lanternes de diligence. Côté sud, des souvenirs très flous, la chapelle évangélique joutée par une vilaine maison agrandie de terrasses et de coursives en béton peinturluré en jaune coquille d'œuf et un collège d'une architecture pesante du côté est. Peut-être y avait-il aussi une ferme? L'amas indéfinissable du projet Charpentiers Sud a écrasé tout autre rappel. Bref, hormis la dernière section nord-ouest de cette rue, le reste n'avait pas grande tenue. Les Charpentiers ont-ils gagné en homogénéité dans leur formule actuelle?

Commençons par le pire, les immeubles de l'îlot Charpentiers Sud (n° 1 à 7), typiques du goût approximatif de la fin des eighties.

Les volumétries sont intéressantes toutefois, on sent la réflexion architecturale mais l'impression est vite gâchée par un rez-de-chaussée quasi borgne côté rue, une circulation piétonne malaisée, coupée de son vis-à-vis par la circulation. Difficile de comprendre de ce côté-ci la logique de l'ensemble, peut-être n'y en a-t-il pas? Si, il faut s'élever pour la trouver et observer cet îlot sur une photographie aérienne. Les matériaux employés sont pauvres, la finition n'est pas terrible, des garde-corps et des huisseries de toutes les couleurs (les pires évidemment) en rajoutent à la confusion. L'ensemble n'est pas intégré

au reste de son proche tissu urbain même s'il tente de reprendre le plan irrégulier des Grand-Rue et rue Louis-de-Savoie. Le seul point positif, le « jardin suspendu » côté rue des Fossés. Il doit être agréable d'habiter là, d'autant plus qu'une fois chez vous, vous n'avez plus la vue extérieure affligeante de votre logement. Nous n'entrerons pas en matière à propos du parking, de son accès, de sa sortie ...

Segment suivant, toujours au sud (n° 9 à 13), la vilaine maison a laissé la place à un immeuble massif (n° 9), un édifice qui n'est pas laid, en soi, une belle toiture de zinc le couvre, il suit légèrement la courbe convexe de la rue mais il étouffe et dégrade profondément dans son site la chapelle évangélique (n° 11) voisine. Cette dernière a, du reste, connu une « rénovation » qui n'a rien fait pour relever son intérêt, qui n'est qu'historique. Derrière cette chapelle, comme abritée, se trouve une belle bâtisse à la perpendiculaire de la rue (n° 13), probablement l'ancienne cure, à laquelle on accède par un petit portail. Ici aussi, l'édifice est dégradé dans son site, on imagine mal la belle parcelle occupée aujourd'hui par quelques places de parc rester libre de construction encore longtemps. L'acquisition de ce terrain par la commune permettrait d'y aménager un agréable jardin et de réparer une certaine inconséquence urbanistique dont nos autorités ont pu faire preuve par le passé. Le côté sud se termine par le double bâtiment postal (n° 19 et 19a). Le premier bâtiment (19a) forme un angle avec le passage de la Couronne. Sa



La rue des Charpentiers: un cas d'école et un casse-tête

volumétrie répond à celle des bâtiments à l'angle passage de la Couronne - rue de la Gare et rue de la Gare - rive de la Morges (bâtiment Nicod). Dans son état d'origine, il n'avait rien pour lui, Une récente rénovation a fini par lui donner du style, ses façades ont été entièrement habillées de briquettes anthracite, son « parvis » agrémenté d'un banc en béton surmonté d'une superstructure en acier en forme d'éclair peint en rouge. Très réussi. Le second bâtiment postal (n° 19) n'est pas des mieux intégrés mais représente un bel exemple d'architecture 70-80, comme une succession de modules portant chacun une sorte d'avant-toit de cuivre, les façades sont garnies de plaques de béton comme grêlé de petits galets. Il ne manquerait plus que de végétaliser son toit en terrasses pour en faire une construction des plus agréables.

Sur le versant nord des Charpentiers, en remontant vers l'est, nous commençons par les trois beaux immeubles de rapports fin XIX^e-début XX^e, l'ensemble est gracieux, de belle facture, de belle proportion. Le n° 32 (l'EMS La Diligence) connaît depuis quelques temps un éclairage particulièrement élégant de ses façades. Le passant nocturne peut admirer le travail de ferronnerie d'art des balcons, les entablements, le jardin d'hiver en oriel et les corniches de stuc. Un projet d'extension aurait risqué de rompre le charme mais la municipalité a soutenu l'ASM dans ses oppositions et le projet a été abandonné.



Le segment suivant commence par le n° 30, un petit bâtiment vide et en mauvais état qui va bientôt être abattu pour faire place à ? Mystère. Les gabarits de la construction reprendront ceux de ses voisins, il ne reste plus qu'à espérer une construction de qualité. Les n° 24 à 28, deux bâtiments distincts dont nous avons déjà parlé dans notre bulletin. Ils se signalent surtout par des toits à deux pans d'une pente aiguë, ou qui paraît aiguë depuis le point de vue d'un piéton, comme un petit air de tradition architecturale hanséatique. L'effet est des plus agréables dans cette rue à l'aspect encaissé. Avant de passer à l'immeuble d'angle rue des Charpentiers - rue Centrale (n° 20 et 22 sur la rue des Charpentiers), quelques mots des n° 2 à 12, dit l'îlot Charpentiers Nord, un ensemble massif, impressionnant, beau, belle finition mais oppressant. Il faut dire que les étages s'avancent sur le trottoir. La façade s'étage en galeries successives au-dessus du piéton. Ces balcons sont tous fermés par des vitrages en partie ouvrants d'une ligne impeccable. Les trois corps de cet ensemble sont arrondis aux angles et les vitrages suivent cette courbe. Le rez-de-chaussée est pourvu d'une sorte de « déambulateur » à vocation commerciale mais seule la vitrine d'une pharmacie anime l'espace. De plus, la forte circulation, le cheminement malcommode pour le piéton et le vis-à-vis peu avenant de l'îlot Charpentiers Sud n'incitent pas à la flânerie. Nous avons ici à nouveau l'exemple

d'un bâtiment réussi mais pas à sa place.

Par bonheur, à l'angle Charpentiers - rue Centrale, le bâtiment des architectes de Benoit & Wagner permet d'entamer un bout de dialogue entre tous ces îlots disparates. Le bâtiment se signale par une silhouette trapue et un plan en U. Ses façades ne sont pas tirées au cordeau mais, section par section, semblent rappeler les édifices qui occupaient l'espace auparavant. Le geste architectural est mesuré, pas d'effets esthétiques grandiloquents, pas de trucage, juste la rigueur d'un plan, le respect des lieux. Le toit mansardé rappelle la bonne architecture bourgeoise. Pas de façade en pierres de taille ou en brique mais en bois, de fines traverses métalliques comme des colombages et le bois brun, poli à la place du torchis. L'aspect est à la fois familier et surprenant. Ne sommes-nous pas à la rue des Charpentiers ? Pour en revenir à la question du début, la rue actuelle a tout de même gagné en homogénéité. Soit, elle a perdu un ou deux édifices d'importance, soit l'îlot Sud est brouillon et sans grâce, soit l'îlot Nord est trop imposant mais il reste du potentiel à l'Ouest de la rue. Peut-être qu'une végétalisation adroite ou la modification de quelques aménagements au sol pourrait adoucir les défauts les plus marqués. Une affaire à suivre ...

Prochaine épisode: rue Centrale ou la grande rue qui s'ignore!

Frédéric Vallotton

Rues de Morges

En 1989, Jean-François Chavan a publié un livre «Morges, rues et lieux-dits». Dans cet intéressant ouvrage, disponible à la Bibliothèque municipale, l'auteur donne la signification de chaque nom de rue, de chaque lieu-dit.

Ci-dessous, nous allons essayer de procéder de la même manière avec des rues qui ne figurent pas dans l'ouvrage précité.

Chemin du Petit Rosey

A l'est de la ville, entre l'avenue de Plan et l'autoroute, une impasse porte le nom de chemin du Petit-Rosey. Autrefois, ce Petit Rosey était situé au sud de la voie ferrée, à l'emplacement de l'ancienne usine SIM, et menait au lac.

10 Le Grand Rosey se trouvait, lui, plus à l'ouest, proche de la Blancherie.

Rosey vient certainement du germanique *rausa*, *rauza*, c'est-à-dire un lieu humide où poussent les roseaux.

Chemin des Vaugues

A l'autre bout de la ville, entre l'avenue Warnery et la Morges, s'étend le domaine des Vaugues. Le chemin du même nom marque la limite entre les communes de Morges et Chigny.

Rue Henri-Dunant (1828 - 1910)

Cette rue qui mène de l'avenue des Pâquis à l'ancienne infirmerie, devenue EMS et aujourd'hui bâtiment



de bureaux pour l'hôpital, s'appelait autrefois chemin de l'Infirmerie. Elle porte désormais le nom du fondateur de la Croix-Rouge.

Allée André Charlet (1927 - 2014)

Le célèbre chef de chœur et chef d'orchestre André Charlet est né à Lausanne, mais a passé toute sa jeunesse à Morges. Connus surtout pour avoir dirigé la chorale du Brassus et avoir été à l'origine de la fameuse Schubertiade qui

se déroule tous les 2 ans, André Charlet avait reçu en 1997, la bourgeoisie d'honneur de la Ville de Morges.

En 2015, Morges a donné son nom à l'allée qui longe l'arsenal depuis la rue du Parc jusqu'à la place Louis-Soutter. *Michel Bezençon*



Quizz 2

Où cette prise de vue a-t-elle été faite ?



Vous avez dit: « Sentier de Saint-Roch? » ça sent un peu le cimetière, non? Effectivement, Saint Roch est le patron des pestiférés et a donné son nom à des emplacements pour malades contagieux...et à leur cimetière¹⁾.

A Morges, dès 1843, un nouveau cimetière est inauguré au lieu-dit « Saint Roch » appartenant à l'Hôpital de Morges. Pour plus de détails, voir l'ouvrage de Paul Bissegger²⁾.

Agrandi à plusieurs reprises, devenu trop proche de la gare (le train est arrivé vers 1857)³⁾, il est transféré sur le site actuel au début du 20^e siècle. La construction de l'autoroute rétrécit encore le terrain qui en est réduit à une petite bande le long du chemin, sentier plus exactement, Saint-Roch, qui, lui, demeure le raccourci piétonnier idéal entre la gare et le quartier de Chanel.

C'est là que sera construite la garderie dite de la Bergerie, qui a fait le bonheur de nombreux enfants et de leurs parents jusqu'à son déménagement récent à la Gracieuse.

L'ancien bâtiment, qui n'était plus aux normes, est resté abandonné pendant quelques années, le terrain laissé en jachère, mais les arbres ont continué à pousser, les oiseaux à chanter et les herbes folles à profiter de l'aubaine de ce lopin de terre.

Dès 2016, en attendant une décision quant à l'affectation future de cet espace, la Commune a fait démolir le bâtiment, assainir le terrain et l'a mis à disposition de l'association Ecojardins Morges⁴⁾. Et dès le printemps 2016, voilà des jardiniers amateurs du quartier qui s'orga-



nisent autour d'un projet commun, toujours avec le soutien de la Commune, non pour en faire des « jardins familiaux », comme on en connaît ailleurs, mais un « jardin partagé »⁵⁾.

Voici ce qu'on peut lire sur la plaquette affichée sur la porte du jardin:

Je plante – tu arroses – nous partageons

Sur le papillon de l'association distribué lors de la manifestation « Nature en ville », du samedi 20 mai, il est précisé ceci :

- Notre objectif: pouvoir jardiner à proximité de chez soi de manière biologique (sans pesticide ni engrais chimique) et partager des instants avec ses voisins.
- Jardinage partagé, c'est-à-dire: le travail se fait de manière solidaire et chaque jardinier récolte ce qu'il estime juste en fonction de son investissement en temps de travail.
- Situation: actuellement deux grands jardins publics:

Vogeardin, au chemin du Couchant et **La Bergerie** au chemin de St-Roch et deux jardins privés, à la rue des charpentiers et à Préverenges.

Tout le terrain n'est pas cultivé, ce qui laisse assez de place pour les fleurs sauvages, les insectes et les petits animaux qui souhaiteraient venir s'installer et pour organiser de temps en temps une « petite fête » entre les membres de l'Association.

Pour certains, c'est l'occasion de faire un peu d'exercice physique au grand air (bêcher, semer, planter, arroser, enlever les mauvaises herbes et les cailloux, retourner le compost... tout cela en adoptant des positions ergonomiques!), pour d'autres c'est l'occasion de découvrir l'art du jardinage ou de faire des expériences botaniques. Savez-vous que planter des myosotis au pied d'un plant de framboisier le rend plus résistant? Ou que laisser fleurir un plant de rubarbe attire irrésistiblement les pucerons... qui n'iront pas ailleurs?

Pour les bricoleurs il y a toujours quelque chose à faire... Pour d'autres encore, c'est le plaisir de rencontrer des personnes du quartier que l'on n'aurait peut-être même pas croisées sans cela, d'échanger des informations, des graines peut-être pour le balcon, d'apprendre quelque chose de nouveau... Sans parler des rencontres faites avec les passants: le chemin Saint-Roch, comme déjà dit, est un raccourci que beaucoup de personnes, jeunes, plus âgées, familles etc. empruntent. A nous aussi, lors-

qu'ils s'arrêtent pour lire le petit panneau à l'entrée, de les saluer, de les inviter à entrer peut-être, pour regarder, bavarder, s'ils en ont envie...

Au jardin, j'entends souvent le mot « permaculture ». C'est quoi?

Au-delà des dogmes, « c'est la manière d'utiliser ce que la nature a déjà créé, pour pouvoir vivre mieux, manger mieux et avoir le temps de faire ce qu'on aime »⁶⁾.

Geneviève Stucky Muret

¹⁾ Maurice Boss et Jean-Pierre Chavan, Nos lieux-dits, toponymie romande p. 228, éd. Payot 1986.

²⁾ Paul Bissegger, Les monuments d'art et d'histoire du Canton de Vaud V, La Ville de Morges, p.158, éd. Wiese, Bâle 1998.

³⁾ Paul Bissegger, p. 27.

⁴⁾ **Contact:** Philippe Beck, 021 802 2175, morges@lesincroyablescomestibles.ch.

⁵⁾ **Blog:** <https://ecojardinsmorges.wordpress.com>

⁶⁾ Mystère de l'UNIL 2017: panneau de présentation de l'association de Permaculture estudiantine lausannoise: lapel.association@gmail.com ou le site: <http://www.asso-unil.ch/lapel/>.

Mises à l'enquête

Place de la Gare 1 - Îlot sud

Nous avons écrit à la Municipalité pour regretter que

- les logements ne soient pas accessibles depuis les rues qui cernent le complexe. Il est presque toujours nécessaire de passer par la cour intérieure.
- deux ascenseurs nous paraissent insuffisants dans le bâtiment de 16 étages

et pour connaître le sort qui sera réservé aux vitraux du 14 de la rue du Sablon.

Av. Henri-Monod - Création d'une station de vélos en libre-service

Nous nous sommes opposés à la réduction de la largeur d'un trottoir pour y installer une station de vélos. Aujourd'hui, il est temps d'encourager la mobilité douce et d'offrir des cheminements aisés. Nous avons proposé de déplacer cette station de quelques mètres sur une place de parc voiture.

Ch. du Petit-Dézaley 3

Le chemin du Petit-Dézaley va changer de visage. Ce ne sont pas moins de deux projets qui ont été mis à l'enquête le mois dernier, impliquant la démolition de deux constructions.

Le bâtiment qui sera réalisé au numéro 3 aura une toiture plate. Nous avons demandé qu'elle soit végétalisée.

Promenade du Petit-Bois - Construction d'une nouvelle capitainerie

La Commune veut réaliser, en lieu et place d'une construction vétuste, une nouvelle capitainerie. Le bâtiment sera compact, la toiture végétalisée, ainsi qu'une partie des murs.

Il est bien que la Commune veuille offrir des installations sanitaires aux quelques navigateurs de passage. Mais alors pourquoi ne pas offrir les mêmes services aux touristes qui se déplacent par chemin-de-fer ou par la route? Selon Auto-Suisse, les ventes de camping-cars ont augmenté de 22% cette année, chiffres que l'on a pu lire dans la presse ces derniers jours.

Alors pourquoi vouloir supprimer le camping de Morges...? GA



Vitraux du 14 de la rue du Sablon

Procès-verbal de la 32^e Assemblée Générale de l'ASM

Procès-verbal de la 32^e Assemblée Générale de l'Association pour la Sauvegarde de Morges

Le 23 mai 2017, à 18h30, Chapelle des Charpentiers, Morges.

Monsieur Jean-Pierre Morisetti, Président, ouvre l'Assemblée Générale en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes, notamment Messieurs Yves Paccaud, Jean Etienne Khan, Jacques Longchamp et Madame Adélaïde Zeyer, conservatrice du Château de Morges

Le Président donne lecture de l'ordre du jour. Il est adopté à l'unanimité. Le procès-verbal de la dernière Assemblée statutaire du 19 mai 2016, est aussi est adopté à l'unanimité.

Rapport du Président

Le Président développe plusieurs sujets dont l'intervention de l'ASM pour 40 mises à l'enquête et la future proposition de visite de l'ASM à la Chaux-de-Fonds.

Il informe qu'au début de cette année, des membres du comité ont rencontré la Municipalité pour une mise au point sur certaines prises de position de l'ASM. La rencontre a été fructueuse et a donné lieu à un projet de rencontre deux fois l'an pour un tour de table sur les enjeux du moment.

Par ailleurs, Le Président informe que, l'ASM a renoncé à certaines actions communes avec l'Association partenaire l'ADIRHE, leurs demandes étant par trop axées sur la région des Hautes Ecoles. M. Morisetti rappelle les grands chantiers ou changements survenus à Morges :

Les Fonderies, Les Halle CFF, Le giratoire de Marcelin, le pont de l'AR, la rue Louis-de-Savoie occupée par une multitude de chantiers, enfin le PPA Parc des Sports qui est en délibération au Conseil communal.

Le Président relève que cette année a lieu la quinzième édition du prix du mérite. 20 objets ont été propo-



sés et le gagnant sera révélé en fin de séance.

Cette année, cela fera 40 ans que Melle Nelty de Beausobre est décedée. Elle et sa famille ont donné à Morges un patrimoine de très grande valeur, le Président émet le souhait que la Municipalité marque cet événement par une commémoration.

Enfin, le Président remercie les autorités, les Commissions consultatives, ainsi que toutes les personnes qui au long de l'année ont permis de réaliser les objectifs de l'ASM, ainsi qu'aux membres du Comité.

Rapport du Caissier et des vérificateurs des comptes

Monsieur Aristide Garnier, Caissier, commente les comptes 2016, il remercie tous les cotisants et les donateurs et ouvre la discussion sur les comptes.

Madame Geneviève Stucki Muret, Présidente, donne lecture du rapport des vérificateurs des comptes. Les comptes 2016 sont approuvés à l'unanimité

Budget et cotisations 2016

Monsieur Aristide Garnier présente le budget 2017, le montant de la cotisation est maintenu à 20 CHF. L'Assemblée donne décharge au comité, approuve le budget et les cotisations à l'unanimité.

Election des membres de la commission de vérification des comptes

Madame Geneviève Stucki Muret étant arrivée au terme de son mandat, cède sa place à M. Yves Paccaud qui devient président, Monsieur Yves-Etienne Khan devient premier membre, et Madame Rita

Wyss est élue suppléante par acclamation.

Election(s) statutaire(s) du Comité et membres de l'ASM

Le Président présente la candidature de Madame Valérie Mérino de la Tiedra, elle est élue au comité ainsi que l'ensemble des membres actuels.

Le Président est réélu par acclamation.

A ce jour, l'Association compte 237 membres.

Divers et propositions individuelles

Monsieur Yves Etienne Kahn, Président de Morges Région Tourisme, présente les dernières activités dont la Maison du Tourisme, il remercie M. Philippe Schmidt pour le bon travail des guides. Enfin, il informe de la présence des livecam, caméras pivotantes sur le toit de l'Hôtel du Mont Blanc et sur les toits de l'immeuble du Moulin. Ces caméras permettent de filmer Morges et environs à 360 degrés.

Monsieur Philippe Schmidt responsable des guides morgiens, rappelle que les comptes des guides approuvés par l'ASM, présentent un crédit de CHF 7'300, il a été décidé d'offrir CHF 3'000 au Musée Forel.

Madame Geneviève Stucki se préoccupe de la dénomination *appartements protégés* au chemin de Bellevue car ces appartements n'ont rien de protégé, pas de concierge, etc.

Madame Marianne Pernet rectifie cette dénomination en les appelant *appartements adaptés*. Madame Pernet souligne aussi les difficultés de circulation à Morges et les horaires des bus, Monsieur Yves Paccaud annonce qu'il y aura une restructuration des bus en 2018.

Monsieur Aristide Granier annonce les résultats du Prix du Mérite.

Le Président clôt la 32^e Assemblée statuaire de l'ASM à 19h35.

Nostalgie, quand tu nous tiens...



La Boucherie chevaline Weber - 2006



Atelier de la marbrerie Buchli - 1996



Démolition de l'immeuble Av. de l'Avenir/Av. Gare - 2005



Immeuble la Chocolatière de Friedrich - 1986



1^{er} véhicule sorti des ateliers de Morges - 1925



Les anciennes écuries communales - 2009



Vestiges de la Maison Friderici - 2006



Bâtiment Cometta gypserie-peinture et garage motos - 1986

Je déclamais en 2013 les nuisances et le début du report de nos dépenses poubellistiques. Quatre ans maintenant que nous nous sommes habitués à ensacher de blanc nos ordures ou ce qu'il en reste. Quels enseignements à tirer, quelles conclusions et réflexions ?

Positivement, c'est le côté soleil que j'évoque en premier

Les Morgiennes et Morgiens se sont adaptés, bon cœur contre mauvaise fortune pour certains, avec philosophie pour d'autres, avec enthousiasme ou en râlant, mais ils se sont adaptés.

Par contre reconnaissons que le prix des rouleaux a pris l'ascenseur dans le bon sens, il est descendu. Chose rare à notre époque que des prix qui baissent. Idem pour la taxe personnelle. Sans dire merci à ces substituts d'impôts, reconnaissons tout de même un côté positif.

Et notre crainte des incendies ? Après quelques flambées des débuts, les feux d'écopoints ne se sont plus fait légion, bienheureusement.

Des mesures de correction ont été prises. C'est avec satisfaction que nous voyons maintenant l'adaptation des premiers points de collecte et le dimensionnement réévalué des nouveaux endroits lors de leur construction.

Autre point réussi, les micros entreprises individuelles dont les titulaires, qui furent taxés d'office à double, ont reçu un écho favorable lorsque les faits se justifiaient, encore fallait-il se donner la peine de faire recours auprès, justement, de la commission de recours en matière d'imposition.

Effet sympathique, sans être des plus conviviaux, un nouvel endroit est né à l'écopoint, un point de rencontre. Chaque utilisateur peut dire qu'il y retrouve des amis, y papote quelques instants et parfois a pu y faire de sympathiques connaissances.

Passons côté nuages :

Comme nous le craignons, maintes personnes apportent leurs déchets de façon motorisée. Même avant de partir travailler ce sont des distances supplémentaires et polluantes.

Confirmée aussi, l'indiscipline des usagers qui les empêchent de plier leurs cartons, séparer les capsules de café des déchets métalliques, déposer des objets hétéroclites, alors que ceux-ci doivent être rapportés à la déchetterie principale, idem des meubles et objets encombrants qui fleurissent au matin des dates de déménagement.

Toujours latente, la sous-capacité de certains de ces endroits qui



nécessite un travail du week-end supplémentaire pour les collaborateurs. Mais comme dit plus haut, c'est en cours de correction.

Deux derniers points et pas des moindres, premièrement le tourisme des déchets. Pas rare de voir des véhicules avec des plaques étrangères. Etrangères, qu'elles viennent d'autres pays ou cantons. Et en second, l'incivilité que de jeter ses bouteilles de bonne heure ou le dimanche. Ceci malgré les autocollants demandant de ne pas les déposer avant 6 heures ou les jours fériés ou celui du Seigneur.

Que faire ?

Par avance un grand merci à nos autorités de faire une réflexion sur l'opportunité de « protéger » ces hauts lieux de la vie Morgienne, en y installant des caméras et en organisant des contrôles d'utilisateurs. Trop difficile de penser à des fermetures physiques avec des badges d'accès, ces endroits ne sont pas adaptés car trop restreints. Ceci pourrait par contre être le cas pour la déchetterie intercommunale où, valsent des intrus de passage, nous collectons assurément trop de déchets qui proviennent d'une clientèle extérieure aux communes accréditées en ces lieux.

J.-P. Morisetti



Le 12 février 2012
Quizz 1 - Réponse:

Rue des Tanneurs, porte
d'accès secondaire à la
maison Monod
Quizz 2 - Réponse:

Les fontaines de Morges • 3

Encore un signe ? Non quatre cygnes...

Effectivement les quais de Morges favorisent l'éclosion de ces Anatidae.

Edouard-Marcel Sandoz, (Fils d'Edouard Sandoz, le fondateur de l'empire Sandoz (aujourd'hui Novartis) sculpteur, céramiste, sculpteur en taille directe, naît à Bâle en 1881 et décède en 1971 à Lausanne.

D'expression libre, il maîtrise parfaitement les techniques classiques, la connaissance des matériaux. Il porte la marque de l'art nouveau dans ses œuvres à dominante animalière. Il crée d'ailleurs la Société Française des Animaliers en 1933. Il préside aussi durant trente ans l'Association Baron Taylor. Il fonde

l'œuvre des Enfants d'Artistes et participe à la création de la Cité des Arts à Paris.

De ses très nombreuses réalisations signalons la fontaine aux singes et le Faune du parc Denantou ou la première chevauchée de Bacchus à Vevey.

Diplômé des Beaux-Arts de Paris, il exécute un groupe de cygnes en plâtre pour les exposer au salon des Indépendants à Paris, puis en novembre 1967, il propose à la municipalité de Morges cinq cygnes pour 15'000 Fr. Cette dernière négocie un quatuor pour 10'000 Fr. Sandoz accepte moyennant un don de la Municipalité de 2'000 Fr. à la fondation Taylor. Le marché est conclu ; les

volatiles sont à prendre au Denantou.

Jean Gagnebin, artiste morgien (1911 – 1980) ex-conservateur du musée Forel de 1961 à 1980, siège au Conseil communal de Morges. Egalement président du Cercle artistique morgien (fondé par Aloys Hugonnet et Emile Martin) c'est à ce titre qu'il donne une recommandation accompagnée d'un croquis aux autorités communales pour placer les cygnes dans un étang.

Il préconise : pas de pierres genre boulets ou œufs d'autruche mais quelques plantes florales et aquatiques.

Le 24 septembre 1969, le bassin creusé, la végétation plantée, les cygnes de bronze s'installent enfin.

Philippe Schmidt

